

DECLARATION DE SITUATION PATRIMONIALE

en qualité de : Candidat à l'élection municipale de la Mairie d'Évreux

N O M : VEYRI

P R E N O M : TIMOUR

Indications générales

- 1) L'ensemble des biens doit être déclaré, y compris ceux détenus à l'étranger et ceux n'entrant pas dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune. Pour ce motif, la production d'une déclaration faite au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune ne dispense pas de remplir la présente déclaration de patrimoine. Cette déclaration peut être accompagnée des pièces et justificatifs utiles. Les biens sont évalués à la date du fait générateur de la déclaration comme en matière de droits de mutation à titre gratuit.
- 2) En vertu du II de l'article L.O. 135-1 du code électoral et du II de l'article 4 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 susvisée, la déclaration de situation patrimoniale doit faire apparaître s'il s'agit de biens propres, de biens indivis ou de biens de la communauté. S'il s'agit de biens indivis, le déclarant précise la part des droits indivis.
- 3) En vertu des mêmes dispositions, la Haute Autorité devant apprécier la variation de votre patrimoine, la déclaration doit comporter la présentation des événements majeurs ayant affecté la composition du patrimoine depuis la précédente déclaration (achats, ventes de biens immobiliers, d'entreprises, de fonds de commerce, de clientèles, de charges ou d'offices, emprunts contractés, successions reçues, libéralités reçues ou faites, partages suite à divorce,...), ainsi que les variations de la valeur du patrimoine qui en ont résulté.
- 4) La mention "néant" doit être portée dans les rubriques non remplies.
- 5) La déclaration doit être signée personnellement et chaque page paraphée.

Renseignements personnels :

Année de naissance : 1981

Profession : Cadre administratif

Autres mandats ou fonctions : Conseiller régional de Normandie

I - Immeubles bâtis et non bâtis

Adresse, nature du bien ¹ , superficie	Origine de propriété (acquisition, succession, donation, ...) Nom du précédent propriétaire	Régime juridique du bien ²	Date d'acquisition	Prix d'acquisition et montant des travaux effectués depuis	Valeur vénale ^{3 4} à la date de la déclaration
NÉANT					

¹ Appartement - Maison individuelle - Local commercial - Terrain, Terres agricoles et autres - Garage

² Bien propre - Bien commun - Bien indivis - Propriété directe - SCI

³ Ne donner la valeur vénale que des parts que vous détenez et non la valeur globale du bien

⁴ Ne pas appliquer d'abattement sur la résidence principale

II - Valeurs mobilières :**1° - *Valeurs non cotées en bourse***

Dénomination et objet de l'entreprise	Prix d'acquisition	Valeur actuelle	Pourcentage de participation dans le capital social
NÉANT			

Pour les déclarations de fin de mandat, de renouvellement ou de cessation d'une fonction, il y a lieu de préciser, en cas de variation de la valeur des parts, ce qui relève des résultats de l'entreprise et ce qui relève des versements que vous avez pu effectuer.

2° - Valeurs cotées en bourse et placements divers⁵,

Il convient d'identifier l'établissement teneur du compte et le numéro de compte

Portefeuille, nature du placement	Valeur à la date de la déclaration
NÉANT	

<p>Pour les déclarations de fin de mandat, de renouvellement ou de cessation d'une fonction, il y a lieu de préciser la variation de ces valeurs, en indiquant la part qui relève de l'évolution des cours boursiers et de la capitalisation des revenus de ces placements, d'une part, et celle qui relève des versements directs ou des prélèvements que vous avez effectués, d'autre part.</p>

⁵ SICAV, Fonds Communs de Placements, SCPI, PEA, etc

III - Assurances vie

Il convient d'identifier l'établissement teneur du contrat et les références de chaque contrat

Nature et date de souscription du contrat	Valeur de rachat
<i>NÉANT</i>	

Pour les déclarations de fin de mandat, de renouvellement ou de cessation d'une fonction, il y a lieu de préciser la variation de ces valeurs, en indiquant la part qui relève du taux minimum garanti du capital lors de la souscription de votre contrat d'assurance-vie, d'une part, et celle qui relève des versements périodiques ou libres ou des retraits que vous avez effectués, d'autre part.

V - Les biens mobiliers divers (notamment : les meubles meublants, les collections, objets d'art, bijoux, or, pierres précieuses) d'une valeur égale ou supérieure à 10 000 euros

Valeur d'assurance ou évaluation personnelle à la date de la déclaration, ou à défaut valeur d'acquisition.

Bien	Valeur à la date de la déclaration
<i>NÉANT</i>	

VI - Véhicules terrestres à moteur, bateaux, avions, etc.

Nature	Marque	Année d'achat	Valeur d'acquisition	Valeur actuelle
<i>Voiture</i>	<i>FIAT</i>	<i>2019</i>	<i>11.000€</i>	

VII - Fonds de commerce ou clientèles, charges et offices

Nature	Actif	Endettement	Résultat fiscal
<i>NÉANT</i>			

VIII - Autres biens, dont les comptes courants de société d'une valeur égale ou stock-options d'une valeur supérieure à 10 000 euros

Nature	Valeur à la date de la déclaration
<i>NÉANT</i>	

IX - Biens mobiliers, immobiliers et comptes détenus à l'étranger

Nature	Valeur à la date de la déclaration
<i>NÉANT</i>	

XII - Événements majeurs ayant affecté la composition de votre patrimoine

Les événements majeurs ayant affecté la composition du patrimoine depuis la précédente déclaration doivent être déclarés (achats, ventes de biens immobiliers, d'entreprises, de fonds de commerce, de clientèles, de charges ou d'offices, emprunts contractés, successions reçues, donations reçues ou faites, partages suite à divorce) ainsi que les variations de la valeur du patrimoine qui en ont résulté.

NATURE et date des événements	ENTREE DANS VOTRE PATRIMOINE (montant)	SORTIE DE VOTRE PATRIMOINE (montant)	RÉEMPLOI des sommes perçues
<i>NÉANT</i>			

XIII - Observations diverses

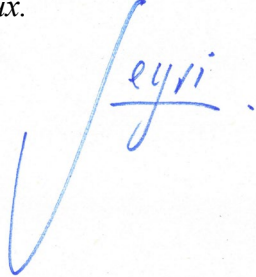
Rien à signaler.

Je soussigné : Timour Veyri

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 14/02/20 à Évreux.

Signature :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Veyri', is written over a faint, circular stamp or watermark. The signature is stylized with a large initial 'V' and a horizontal line under the 'yri' part.